



## **Annulation de la cérémonie des vœux**

En raison de la crise sanitaire actuelle liée à l'épidémie de la Covid 19, qui oblige à limiter les réunions publiques, Monsieur le Maire a décidé que la traditionnelle cérémonie des vœux à la population n'aura pas lieu le 8 janvier prochain.

Camille Bouge, Maire de Tourrettes, le conseil municipal et les employés municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Suivez le Maire Camille Bouge et les projets communaux 2022 sur le site : [www.mairie-tourrettes-83.fr](http://www.mairie-tourrettes-83.fr)

Toutefois, Monsieur le Maire vous rappelle qu'il reste à la disposition des tourrettans et reçoit sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi ainsi que les samedis matin.

Mairie de Tourrettes